

LA GAZETTE DE CARNETIN



DÉCEMBRE 2015 - N°31



Le mot du Maire

Nous nous souviendrons de ce mois de novembre, comme celui de janvier, où le terrorisme a frappé, faisant des morts et de nombreux blessés. Le traumatisme restera longtemps dans la mémoire des rescapés. Saluons au passage les services de secours et de police qui ont démontré compétence et courage.

Les politiques doivent faire front face à ce fléau, mais resteront-ils unis ?

Tout semble indiquer qu'il faut redoubler de vigilance et accepter quelques contraintes au quotidien. Rien ne sera plus comme avant !

Dans ce numéro j'aurais souhaité vous apporter une note plus joyeuse et festive, mais les circonstances ne le permettent pas.

Restons vigilants, solidaires et fiers de notre pays.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pascal LEROY

À LA MAIRIE

De nouveaux horaires

La Mairie est ouverte le mercredi de 8h30 à 12h00 et toute la semaine de 13h00 à 16h30.

La permanence des élus a lieu les mardi et jeudi de 18h00 à 20h00.

Pour les fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé les 24 et 31 décembre 2015, mais une permanence électorale sera assurée le 31 décembre 2015 de 10h00 à 12h00. Il n'y aura pas de permanence des élus le mardi 29 décembre 2015.

Du changement au secrétariat

Nous remercions Stéphanie LOISEL qui nous a quitté après tant de mois de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons réussite et bonheur.

Nous avons la joie d'accueillir Christelle BERRUÉE-LAPERGUE qui vous reçoit et vous renseigne pour les affaires générales, l'état civil, les concessions du cimetière ou toutes autres questions.

Françoise se charge plus spécialement de la partie finances et de l'urbanisme, mais elle saura aussi répondre à toutes vos interrogations.

Site internet



Christelle



Françoise

Le site internet de Carnetin est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à le consulter pour toutes vos démarches administratives, ou pour toutes informations sur la commune.

Sommaire

Du changement à la Mairie	PI
La vidéo protection dans votre village	P2-3
Hommage et Présidence de l'intercommunalités	P3
Écrivain carnetinois	P3
La randonnée des Carnetinois	P4
DICRIM	P4
Carnet du village	P4

LA VIDÉO PROTECTION DANS NOTRE VILLAGE

Pour les habitants qui n'ont pas pu assister à la réunion publique organisée le 6 novembre 2015 par la mairie, voici un petit résumé.

Une majorité des habitants étant des actifs, les rues du village sont le plus souvent désertes. Les seules périodes de fréquentation correspondent aux flux transitoires des automobilistes entre 7 et 9 heures et entre 17 et 19 heures. La police a d'ailleurs identifié le village comme étant « trop calme ».

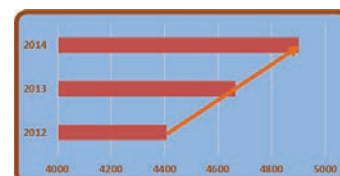
Cet état de fait est naturellement propice aux cambriolages et Carnetin n'échappe malheureusement pas à la règle.

LES RAISONS QUI ONT CONDUIT AU PROJET

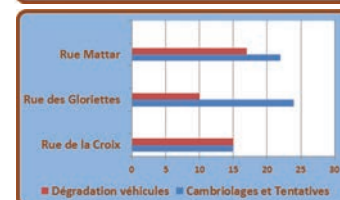
Les raisons qui ont conduit le conseil municipal de la commune de Carnetin à se doter d'un système de vidéo protection sont au nombre de trois.

1) Une délinquance générale sur le territoire de la CAMG en augmentation constante et régulière de + 5% chaque année depuis 2012 ;

(en abscisse, le nombre d'événements sur les 18 communes de la CAMG)



2) L'enquête réalisée auprès des habitants donne des résultats éloquentes : au total 130 infractions en quelques années. Le tableau ci-contre montre la répartition selon les secteurs géographiques.



3) L'engagement de campagne

Lors de la campagne électorale de mars 2014, le projet de l'équipe municipale, aujourd'hui en place, avait six objectifs. L'un d'entre eux portait sur le renforcement de la sécurité des biens et des personnes en « dotant le village d'équipements permettant d'améliorer la prévention et d'aider à la résolution des enquêtes diligentées par la Police Nationale. »

LE PROJET

La commune entend lutter contre certaines formes de délinquance touchant directement la population et sécuriser certains lieux, comme la mairie et l'église, susceptibles d'être exposés à de tels phénomènes.

L'installation d'un système de vidéo-protection apparaît comme un outil de compréhension des phénomènes, d'analyse et de maîtrise du territoire, mis à la disposition des services de police.

La commune a fait le choix de mettre en place une vidéo-protection afin de répondre à un besoin de sécurité de ses habitants et des bâtiments communaux dans le respect des libertés publiques et individuelles de chacun.

Les finalités de la mise en place du système de vidéo-protection repose sur trois principes :

- La sécurité des personnes et des biens
- La protection des bâtiments publics et leurs abords
- La prévention du trafic de stupéfiants

SCHÉMA D'IMPLANTATION



DESCRIPTION

Le dispositif porte sur la mise en place de 5 caméras (voir schéma d'implantation) :

- Une caméra à chaque entrée de ville qui sont au nombre de trois,
- Une caméra pour les entrées des deux cours du village, ainsi que la place de l'église,
- Une caméra pour l'entrée principale de la mairie, ainsi que l'arrière-cour.

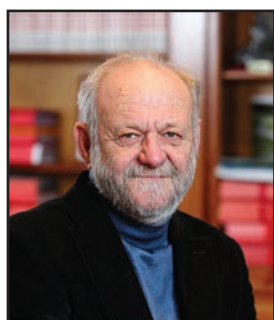
Les images sont stockées 30 jours et ensuite effacées.

Le poste de regroupement des images est basé en mairie dans un local sécurisé.

On notera que le projet, d'un coût total de 46.000 € subventionné à 20 %, est financé sur les fonds propres de la commune sans recours à l'emprunt. Il n'y aura donc aucune incidence sur la taxe d'habitation.

H. DENIZO

HOMMAGE



Le 30 septembre 2015, Michel CHARTIER, Président de Marne & Gondoire, nous quittait.

Fort de ses convictions, travailleur acharné, il aura porté notre communauté depuis 2002 jusqu'à ces derniers jours. Malgré la maladie, il aura combattu jusqu'au bout afin de préserver l'indépendance de Marne & Gondoire.

Il n'aura pas assisté au dernier acte en Préfecture de Région mais aurait été satisfait de notre indéfectible solidarité.

Adieu Michel et merci pour ton combat.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CAMG



M. Jean Paul MICHEL, Maire de Lagny-sur-Marne, a été élu Président de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire le 12 octobre dernier.

Nous lui adressons nos sincères félicitations et lui souhaitons bon courage dans ces nouvelles fonctions, ainsi qu'une belle collaboration.

Le bureau communautaire est composé des maires des 18 communes, « Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Chalifert, Collégien, Chanteloup-en-Brie, Conches-sur-Gondoire, Dampmart, Gouverne, Lesches, Guermantes, Jablines, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Montévrain, Pomponne,

Saint-Thilbault-des-Vignes et Thorigny-sur-Marne ».

Le Conseil communautaire, présidé par Jean-Paul MICHEL, comprend 51 membres et 13 suppléants. Il a été installé lors de la séance du 12 octobre 2015.

13 communes dont fait partie Carnetin, n'ont qu'un seul siège et disposent d'un suppléant afin d'assurer la continuité de leur représentation. Pour Carnetin le suppléant est M. Hervé DENIZO.

ÉCRIVAIN CARNETINOIS

« Le vol du Jocond », 2^{ème} roman écrit par l'auteur carnétinois Jean-Pierre BERNHARDT.

Après 2 ans et demi d'écriture et autant pour la re-lecture, son livre est édité.

Thriller moderne et haletant qui nous fait voyager à travers Rome, la Suisse, le Gers et la Sicile.

À partir d'une énigme, 4 frères et soeurs, héros malgré eux d'une quête, dont ils ne peuvent entrevoir les limites.

Jean-Pierre n'est pas comme les autres, et pour innover, son roman se termine par une double fin. Mais on ne dévoilera pas l'intrigue !!!

Vous pouvez dès à présent vous procurer son livre dans les librairies.



LA RANDONNÉE DES CARNETINOIS

Nous avons été une douzaine de participants pour cette randonnée qui fut favorisée par un soleil radieux. Notre marche commença au Parc de Rantilly, lieu où se trouve le siège de notre Communauté d'Agglomération. Le parc est réputé pour son jardin à la française, où des bassins en cascade crée une atmosphère lumineuse, et son parc à l'anglaise, tout en perspectives de pelouses menant à des arbres centenaires et majestueux. On peut s'y promener au milieu d'une prairie fleurie arrivée alors à sa pleine floraison, offrant au regard une mosaïque de couleurs flamboyantes.

Poursuivant notre route, nous avons rejoint l'étang de la Loy, grande retenue d'eau fréquentée par les oiseaux aquatiques : poules d'eau, canards, cygnes, parfois hérons et, en hiver, cormorans. Puis remontant le long du ru de la Brosse par un chemin boisé, nous avons atteint le Moulin Russon, qui est le dernier des nombreux moulins à eau installés autrefois dans les environs. Ce moulin est en parfait état de marche et il produit encore de la farine. C'est dans ce havre de tranquillité, bercés par le bruissement des feuilles au gré du vent et par le clapotis de l'eau claire du ru, que nous nous sommes accordés une pause pour pique-niquer, pause méritée après deux bonnes heures de marche.

Le pique-nique terminé, nous avons repris la remontée du ru pour arriver sur les hauteurs du vallon. De là on pouvait parcourir du regard un horizon s'étendant de Bussy-St-Georges à Villevaudé. Enfin nous avons rejoint Rantilly, petit village adossé au Parc.

Les participants ont unanimement apprécié la randonnée, qui leur a fait découvrir une variété de paysages qu'ils ne soupçonnaient pas.

A. DUCROS

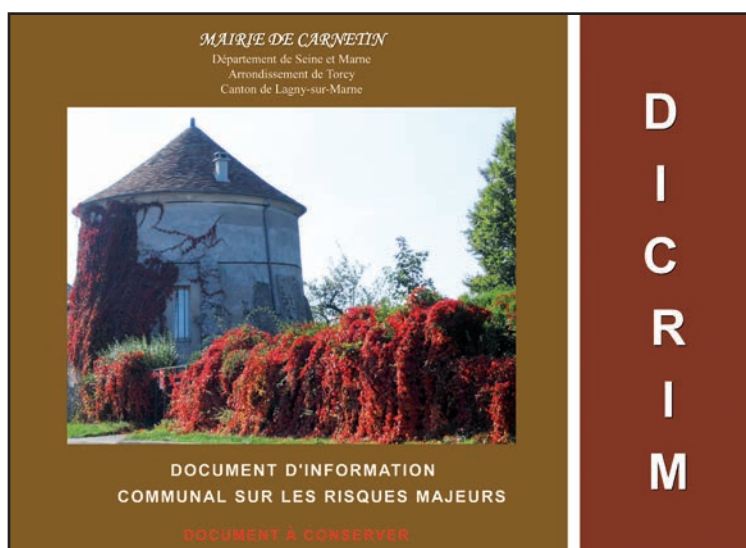


DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Vous découvrirez en même temps que cette Gazette le DICRIM sur les risques potentiels qui peuvent se produire dans notre commune.

**Garder précieusement
cette brochure,
elle résume les mesures de
sauvegarde à prendre pour
vous protéger.**

H. DENIZO



Carnet du village

Naissance :

Ryan, né le 5 septembre 2015, chez M. et Mme ROGUE

Renato André, né le 10 septembre 2015, chez Mme Liliana CARVALHO MARQUES et M. Joa SANTOS RAMALHO

Evan Samuel Antoine, né le 24 octobre 2015, chez Mme Angela DANTAS ALVES et M. Yves MORENO

Lily Cathy, née le 25 novembre 2015, chez Mme CORE et M. Ludwig BOUVELLE

Nous leurs souhaitons la Bienvenue.

Mariage :

Elisabeth PETIT et Nicolas FLOURY, le 5 septembre 2015

Stéphanie MOULIN et Jérôme RUGA, le 26 septembre 2015

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

